

Chatillon sur Chalaronne, le 28/11/2025

La Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes.

OBJET: Convocation au Conseil Communautaire du 11 décembre 2025

Le prochain Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes se tiendra

Jeudi 11 décembre 2025 à 19h30 A la salle polyvalente 01330 VILLARS-LES-DOMBES

Ordre du jour :

le:

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025,
- Présentation du festival Cuivres en Dombes,
- Présentation du nouveau module Dombes Connect,
- Demande de préemption d'une zone humide à Châtenay,
- Approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2026,
- Vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2026,
- Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2026,
- Clôture du budget annexe base la Nizière au 31 décembre 2025,
- Création du budget annexe LIFE Dombes au 1er janvier 2026,
- Vote des budgets primitifs,
- Attributions de subventions supérieures à 8 000€ pour l'année 2026,
- Intercommunalité de France- Proposition de cosignature- Budget 2026,
- Optimisation des bases fiscales- Convention de mise en place du service mutualisé de fiscalité,
- Optimisation des bases fiscales- Convention d'accompagnement à la fiscalité locale- mission d'assistance technique,
- Optimisation des bases fiscales- Convention d'accompagnement à la fiscalité locale-cotisation foncière des entreprises,
 - Adoption du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau « Eau Dombes Saône 2050 »,
 - Modification des règles de calcul du fonds isolation pour les copropriétés,
 - Protocole transactionnel avec la société LIMOGE REVILLON,
- Modification du règlement du service public de prévention et de gestion des déchets au 1^{er} janvier 2026,
- Parc d'Activités Economique de la Dombes : Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités pour l'exercice 2024,
- Acte de vente de parcelles de terrain sur la 1ère tranche du PACC entre la CCD et la SCI ADRIMAN- demande de prorogation du délai d'exécution des constructions présentées par l'acquéreur,
- Bilan de la concertation préalable relative d'une part, au projet d'extension du PACC et d'autre part, à la mise en comptabilité du PLU de Châtillon-sur-Chalaronne et du schéma de cohérence territoriale de la Dombes dans le cadre de ce même projet,





- Convention de co-maitrise d'ouvrage entre la CCD et la commune de Saint-André-de-Corcy pour la réalisation d'une aire de covoiturage,
 - Approbation de la mise à jour du tableau des emplois,
- Prolongation du contrat de projet- agent en charge de la coordination de la lutte contre les espèces invasives,
 - Présentation du Rapport Social Unique 2024,
 - Informations diverses.

La Présidente, **Isabelle DUBOIS**



